

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU HAUT PAYS
BIGOUDEN

Monsieur Le Président
Association SAUVAL
Mairie
29790 CONFORT MEILARS

Pouldreuzic, le 17 novembre 2008

Monsieur le Président,

Je viens de prendre connaissance de votre lettre, non datée, reçue le 14 courant et souhaite vous apporter quelques précisions sur une partie des points évoqués dans votre courrier, au regard de l'action de notre Communauté.

Pour ce qui concerne la SRD, nous considérons que la communication institutionnelle organisée à cette occasion mérite d'être relayée par des actions conduites localement. A ce titre, la CCHPB, en partenariat avec la Communauté de Communes du Cap Sizun organise différentes actions sur le territoire, actions de sensibilisation en faveur de la prévention auprès des consommateurs et actions en faveur du tri auprès des usagers des déchetteries. Nous profiterons également de l'évènement pour lancer 2 nouvelles collectes : huiles alimentaires et tissus usagés.

Sur le centre de transfert de Confort Meilars, il ne s'agit pas d'une « structure administrative virtuelle » mais d'une annexe technique du syndicat VALCOR, destinée à centraliser les déchets avant leur incinération.

Concernant la politique de tri sélectif des déchets, nous avons développé un réseau de colonnes sélectives sur l'ensemble de notre territoire. Nos bonnes performances en mode d'apport volontaire justifient pleinement ce choix. Nous n'avons pas l'intention d'instituer le procédé dit des « sacs jaunes ».

Vous évoquez le remplacement de notre redevance par une redevance incitative. N'ayant pas développé la conteneurisation individuelle, un tel dispositif me semble difficile à mettre en œuvre en dehors des professionnels, pour qui elle est instituée.

Enfin, je vous précise que nous continuons effectivement à développer le compostage individuel, l'opération stop pub, et sommes favorable à la réduction globale des déchets verts.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en ma considération la meilleure.



Le Président,


Michel CAMEVET